

**Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration
de l'ARACT Centre-Val de Loire
du 27 janvier 2017**

Le 27 janvier 2017, les Administrateurs se sont réunis à l'Aract Centre-Val de Loire sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016
- Accueil d'Administrateurs nouvellement nommés
- Bilan d'activité 2016
- Programme d'activité 2017
- Projet de budget 2017
- Mutualisation réseau Anact
- Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2017
- Questions diverses

Sont présents ou représentés :

Administrateurs titulaires :

Monsieur BIDET	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CPME
Monsieur GONTARD	CFE-CGC
Madame GUILLAUT	U2P
Monsieur HODIMONT	MEDEF représenté par Monsieur COUTON
Monsieur PELE	FO
Monsieur PERON	CGT
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

Absents excusés :

Monsieur ALLER	CFTC
Monsieur DUCEAU	CPME
Monsieur FRODEFOND	CFE-CGC
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur TOMASI	U2P

Assistent également à la réunion :

Monsieur BIENVENU	Chargé de Mission Aract Centre-Val de Loire
Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire
Madame LE TOUCHE	Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présents ou représentés le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président propose d'inverser les 2 premiers points de l'ordre du jour et souhaite la bienvenue aux Administrateurs nouvellement nommés.

Accueil d'Administrateurs nouvellement nommés

La CFE-CGC vient de communiquer à l'Aract le nom de ses représentants : Monsieur GONTARD (Titulaire) et Monsieur FRODEFOND (Suppléant).

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016.

Aucune remarque ou modification n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Bilan d'activité 2016 (voir document joint)

En préambule, Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que la présentation qui va suivre n'est pas exhaustive mais retrace les grandes lignes de l'activité 2016 de l'association.

6 grands axes de travail en 2016 :

- Qualité de vie au travail et performance :
 - Un partenariat fort avec l'ARS a été créé afin de développer en région le projet national Anact/HAS/DGOS. Cyril LEFAUCHEUX mène une action avec six établissements de soins psychiatriques. Ce projet est le plus emblématique de l'année 2016.
 - Itinéraire QVT : formation destinée aux consultants régionaux. A terme, il s'agit d'inscrire ces consultants dans le paysage régional sur cette thématique au même titre que ceux déjà référencés sur les TMS ou les RPS.
- Appui aux relations sociales :
 - Dispositif ARESO : aujourd'hui, deux entreprises devraient être accompagnées.
- Favoriser la culture primaire :
 - Construction du PRST3 : l'Aract est associée à ce projet et plus spécifiquement Cyril LEFAUCHEUX qui anime toute la partie sur la qualité de vie au travail.
 - Pré-diagnostic sur les conditions de travail en viticulture : cette action a été réalisée sur 2016 et donnera lieu à un projet en 2017.
 - Réalisation de l'outil MESOCAP pour les établissements d'hébergement : cette démarche de prévention est le fruit d'un travail mené en partenariat avec la Carsat et les Services de santé au travail régionaux depuis trois ans. Six Ehpad ont participé à sa construction. L'outil est composé d'un questionnaire balayant sept dimensions (process, charge de travail, santé-sécurité, GRH, management, sens du travail, contexte) qui via l'application excel traduit les résultats sous forme de radar permettant à l'établissement de visualiser les dimensions sur lesquelles il doit intervenir en priorité. Un guide méthodologique, un tutoriel ainsi qu'une quarantaine de fiches repères ont été rédigés. Les établissements régionaux seront accompagnés dans cette démarche par leur Service de santé au travail dont les collaborateurs sont actuellement en formation. Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que cette action sera présentée au prochain Comité d'Orientation par Isabelle FREUNDLIEB dans le cadre des projets innovants 2016.
 - Prévention de l'usure : maintien en emploi de personnes souffrant de maladies chroniques évolutives. Suite à l'expérimentation menée dans une entreprise en 2015-2016, Sophie MOUNIER développe aujourd'hui une action collective en partenariat avec l'Agefiph, les Services de santé au travail et la Direccte.
 - Prévention des TMS : la capitalisation débutée en 2016 auprès des entreprises du Club TMS s'achèvera en 2017.

- Prévention des RPS : action menée par Cyril LEFAUCHEUX dans le cadre du projet en partenariat avec la MGEN, l'Anact et l'Académie de Tours/Orléans.
- Mutations du travail :
 - FEST (Formation En Situation de Travail) : Isabelle FREUNDLIEB co-anime au niveau national avec l'Anact ce projet qui consiste à observer, analyser l'activité des salariés en poste afin de formaliser les compétences non présentes initialement et développées pour réaliser le travail.
 - GPECT, compétitivité et QVT : Isabelle FREUNDLIEB assure l'appui méthodologique auprès de la Direccte et du Conseil Régional.
- Egalité des chances :
 - Plusieurs thèmes sont regroupés : égalité professionnelle, mixité professionnelle, articulation des temps, secteur de la propreté, maintien en emploi des seniors. Ce projet, mené par Catherine COQUILLAT et Sophie MOUNIER, s'inscrit dans la continuité des actions développées les années précédentes.
- Performance et innovation :
 - Usines du futur et Industries du futur : Nicolas BIENVENU a fortement été mobilisé sur le projet Usines du futur en 2016 ainsi que sur l'ingénierie du nouveau projet Industries du futur dont le déploiement est prévu en 2017. Ces projets répondent à une forte attente du Conseil Régional.

En ce qui concerne la communication, Madame LE TOUCHE complète sa présentation par l'information selon laquelle 2017, dernière année du COP (Contrat d'Objectif et de Performance) liant l'Etat et l'Anact, serait une année dédiée tout particulièrement à la capitalisation et au transfert des actions menées par le Réseau depuis quatre ans.

Enfin, 2016 a été une année de transition. En effet, depuis plusieurs années, les financements par le CPER sont complétés par des fonds issus de prestations privées. Il est nécessaire de s'inscrire davantage dans les partenariats nationaux développés par l'Anact permettant de faire réseau et donnant lieu à des financements spécifiques susceptibles d'engager l'Aract dans des collaborations plus pérennes. D'un seul partenariat en 2015, l'association en a concrétisé six en 2016 ce qui a densifié l'activité. L'année 2016 a été difficile pour l'Equipe. Comme décidé par le Conseil d'Administration fin 2016, un Chargé de Mission en CDD d'un an va être recruté (le profil du poste est en cours d'élaboration). Un deuxième poste de Chargé de Mission sera nécessaire si le nouveau projet avec HAS/ARS aboutit (ce dernier pourrait représenter un financement non négligeable). La décision par les financeurs de concrétiser ce projet est prévue avant le 28 février 2017, date des prochains Comité d'Orientation et Conseil d'Administration.

Le Président relève que le premier recrutement en CDD d'un Chargé de Mission a été entériné par les Administrateurs. Le deuxième évoqué ce jour en lien avec le projet HAS/ARS sera étudié en son temps.

Programme d'activité 2017 (voir document joint)

Madame LE TOUCHE rappelle que le projet de programme 2017 présenté au Conseil d'Administration de décembre 2016 a reçu l'aval des Administrateurs pour sa mise en oeuvre. Comme annoncé, ce projet a depuis été retravaillé par l'équipe pour débattre de problèmes de volume.

Comme déjà évoqué précédemment, Madame LE TOUCHE rappelle que l'Aract doit développer la communication. Le nouveau site internet est en cours de réalisation technique, les moyens humains seront effectifs prochainement avec le recrutement d'un(e) Assistant(e) Administratif(ve) à mi temps qui dégagera du temps à Sylvie DELORME afin qu'elle consacre 80 % de son activité à la communication.

En ce qui concerne les partenariats de l'Aract Centre-Val de Loire avec les financeurs régionaux, Madame LE TOUCHE précise qu'ils sont particulièrement forts avec la Direccte et le Conseil Régional, ce qui n'est pas toujours le cas d'autres Aract notamment avec les Conseils Régionaux.

Le Vice-Président relève que Monsieur FOURNIER, Elu nommé récemment référent de l'Aract au niveau du Conseil Régional, est également administrateur de l'Anact, représentant des Régions de France.

Le Président rappelle que Madame MIALOT (ancienne Elue du Conseil Régional suivant l'activité de l'Aract) était très impliquée et qu'elle a toujours soutenu l'association. L'arrivée de Monsieur FOURNIER auprès de l'Aract est trop récente pour se prononcer aujourd'hui sur son engagement vis-à-vis de l'association.

Pour conclure sur cette première partie, Madame LE TOUCHE souligne que la diversification des partenariats devra aboutir à des choix stratégiques sur lesquels le Conseil d'Administration devra fortement se mobiliser.

Madame LE TOUCHE rappelle ensuite le processus de programmation :

- Une réunion est organisée le 08 février 2017 avec les techniciens de la Direccte (Mesdames ROLSHAUSEN remplaçante de Madame MARCHAIS, GARDIN et DUMOND) et du Conseil Régional (Madame BRAQUEMOND). Le Président souligne que les financeurs ont demandé à être tenus davantage informés tant sur le déroulement du programme d'activité et ce tout au long de l'année qu'en amont de l'élaboration du programme de l'année N+1.
- La version finale du programme d'activité 2017 sera présentée lors du Comité d'Orientation (CO) du 28 février 2017 organisé en matinée. Madame LE TOUCHE précise pour les nouveaux Administrateurs que le CO regroupe le Conseil d'Administration, les financeurs régionaux et l'Anact, ainsi que des partenaires tels que la Carsat Centre-Val de Loire, l'Agefiph, et trois personnalités qualifiées qui représentent actuellement l'Université d'Orléans, le Gip Alfa, et Dev'up (agence issue de la fusion de l'ARITT avec d'autres structures satellites du Conseil régional).
- Le programme sera ensuite soumis à validation du Conseil d'Administration lors de la réunion du 28 février 2017 après-midi.

Madame LE TOUCHE procède à la présentation des nouveaux projets 2017 :

- Les conditions de travail en viticulture : la restitution des conclusions du pré-diagnostic réalisé en 2016 a permis de construire avec la Direccte le projet 2017 (vingt jours). Le livrable sera disponible fin 2017 pour une diffusion début 2018.
- Partenariat Anact/HAS/DGOS : le projet débuté en 2016 se clôturera par un séminaire de retours d'expérience le 04 avril 2017. Un nouvel appel à projet « qualité de vie au travail dans les établissements de soins » a été lancé. L'Aract Centre-Val de Loire, par l'intermédiaire de Cyril LEFAUCHEUX, va se positionner. Plusieurs projets sont envisagés dont un sur « bientraitance et qualité de vie au travail ». Sept établissements régionaux seraient intéressés. Le dossier est à déposer mi-février pour une réponse le 24 février 2017.

Ce nouveau projet pourrait déboucher sur un financement spécifique à hauteur de 50 000 € ce qui permettrait à l'association de recruter un nouveau Chargé de Mission « senior » dédié à cette action.

Au regard des recrutements évoqués lors de cette réunion, le Président informe les Administrateurs que celui de l'Assistant(e) Administratif(ve) entériné par le Conseil sous la forme d'un CDD n'est pas possible au regard de la définition des tâches confiées. L'association s'exposant au risque de requalification de ce contrat, les Présidents ont donc pris la décision de recruter en CDI. Madame LE TOUCHE indique que ce recrutement est aujourd'hui lancé. Pour répondre à Monsieur PELE sur la charge financière, Madame LE TOUCHE précise que ce poste représente pour l'année 2017 un coût de 13 000 € « chargés ». Monsieur PELE relève que le projet de mutualisation du réseau Anact évoque plutôt des restrictions de personnel que des recrutements. Le Vice-Président souligne que, suite à la fusion des régions, des Aract se retrouvent aujourd'hui avec un ou deux Chargés d'Info Com. Il est nécessaire de dégager du temps à Sylvie DELORME afin de promouvoir les actions réalisées par l'Aract Centre-Val de Loire et relève la qualité du travail qu'elle a mené par exemple sur l'outil MESOCAP présenté en séance.

Projet de budget 2017

Madame LE TOUCHE transmet la parole à Sylvie DELORME pour commenter le projet.

En ce qui concerne les charges, la synthèse présentée intègre le recrutement de l'Assistant(e) Administratif(ve) et d'un Chargé de Mission à compter du 01 mars 2017 tant au niveau des rémunérations / charges sociales que dépenses afférentes (déplacements, assurances, ...). Les actions de communication pour répondre à la capitalisation et au transfert sont également prises en compte portant le poste « publicité, publication » à 30 000 €. En revanche, d'autres postes diminuent, des actions 2016 n'étant pas reconduites sur 2017 (par exemple le double loyer et charges locatives, le « personnel extérieur », ...) ce qui explique l'écart mentionné sur la ligne « Autres charges externes ». Ce projet de budget sera affiné et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration lors de la séance du 28 février 2017.

Madame LE TOUCHE présente ensuite la décomposition des financements prévisionnels 2017. A ce jour, les subventions intégrées représentent 717 887 €. D'autres sont actuellement en cours de négociation et représenteraient un montant de 90 000 € supplémentaires.

Le projet de budget 2017 tel que présenté aujourd'hui fait apparaître un excédent à hauteur de 7 063 €.

Mutualisation réseau Anact

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs de la finalisation du groupe de réflexion sur le projet de mutualisation des aracts. L'aract Centre-Val de Loire n'y est pas représentée toutefois Monsieur OUDIANE a été retenu pour participer au groupe de travail dédié aux ressources humaines.

Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2017

Le bilan comptable de l'exercice 2016 étant en cours de finalisation, il est nécessaire de planifier deux réunions : un Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes 2016 et une Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des comptes 2016.

Après étude des agendas, sont retenues les dates suivantes :

- 20 mars 2017 à 14 H 00 : Conseil d'Administration
- 26 avril 2017 à 14 H 00 : Assemblée Générale suivie d'un Conseil d'Administration.

Madame DELORME contacte l'expert-comptable afin qu'il procède, comme les années précédentes, à la présentation du projet de bilan comptable 2016. Participeront à cette rencontre, les Présidents, Trésoriers, Directrice et Assistante.

Après étude des agendas, ce rendez-vous est fixé le 06 mars à 14 H 00 à l'Aract Centre-Val de Loire.

Questions diverses

Gip Alfa / Aract

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que Monsieur FOURNIER (Référént Aract du Conseil Régional et également Président du Gip Alfa) a émis le souhait de poursuivre et renforcer la collaboration Gip Alfa/Aract Centre-Val de Loire). Dans cet objectif, elle a rencontré le 13 janvier 2017 Monsieur GAPIN FREHEL (Directeur du Gip Alfa) afin d'organiser un séminaire d'une journée entre les deux structures auquel participeraient une vingtaine de collaborateurs du Gip Alfa (sur un effectif total de trente personnes) et l'équipe de l'Aract. L'introduction de cette journée pourrait être faite par Messieurs FOURNIER et COUTON et la présentation des sujets par des binômes de permanents Gip Alfa/ Aract. A l'évocation de ce séminaire en réunion interne, l'Equipe a fait part qu'elle travaillait depuis longtemps avec le Gip Alfa sur plusieurs sujets et, qu'au regard de sa charge de travail, elle ne percevait pas la « plus-value » d'une telle rencontre.

Le Président relève que, politiquement, cette action est incontournable. Cependant, il attire l'attention sur l'efficacité d'une telle réunion et suggère de privilégier l'aspect opérationnel à une « grande messe ». Monsieur PELE propose d'organiser une rencontre préalable entre les Présidents, Directions des deux structures pour redéfinir les objectifs de ce séminaire.

Dialogue social interne Aract

Le Président informe les Administrateurs que plusieurs réunions « dialogue social » ont eu lieu entre l'Equipe, la Direction et les Présidents. Lors de ces rencontres, l'Equipe a fait part de sa charge de travail importante, qu'elle avait besoin d'un temps de réflexion sur le rôle et les missions de l'Aract, de redonner davantage de sens au travail, de partager sur son activité ...

Un séminaire de travail va être organisé qui pourrait se décliner en 4 phases : sens au travail, charge de travail, communication interne, vision à court, moyen et long termes du rôle et fonctionnement de l'Aract. Il est apparu nécessaire de confier l'animation de cette journée à un intervenant extérieur : Pascal DESCLOS, connu dans le réseau Anact. Outre l'Equipe, Monsieur MERIAUX (Anact) participera également ; les Présidents assisteront à la phase conclusive.

L'agenda prévisionnel est construit de la façon suivante :

- Une journée de préparation avec les Présidents, la Directrice et le consultant,
- Un jour de séminaire envisagé le 13 mars 2017,
- Suivant les résultats de cette première journée, un deuxième temps pourrait être nécessaire pour l'ensemble de l'Equipe et/ou un accompagnement de la Directrice par ce consultant. Madame LE TOUCHE souligne que l'intervenant cité est reconnu et qu'elle est favorable à cette collaboration de coaching dont elle pourrait bénéficier.

Pour répondre à la question du coût de la prestation de l'intervenant, le Président indique que le budget de l'association permet cette dépense indispensable au regard des demandes évoquées par l'Equipe.

Projet « Usines du futur » (Présentation par Nicolas BIENVENU documents joints)

Le constat a été fait que le secteur industriel français était en retard au niveau des investissements productifs (obsolescence, manque de renouvellement du matériel) et que cela représentait un handicap majeur en termes de compétitivité.

En région Centre-Val de Loire, le Conseil Régional s'est saisi du sujet dès 2014 avec le projet « Usines du futur » qui s'est déroulé sur 2015-2016. Ce dernier consistait à accompagner les entreprises dans la définition d'un plan de développement à travers un diagnostic personnalisé d'une durée de cinq jours réalisé par des consultants référents/experts du Cetim, de l'Adème et de l'Aract. Nicolas BIENVENU rappelle que l'Aract n'intervenait que dans le cas où les entreprises avaient un projet d'investissement.

Nicolas BIENVENU présente ensuite le bilan quantitatif de ce projet et informe les Administrateurs qu'il s'est décliné en deux phases :

- La première a concerné sept consultants, treize entreprises engagées dans l'action dont huit ont été accompagnées par l'Aract,
- La deuxième a été plus importante avec huit consultants, vingt-trois entreprises dont neuf accompagnées par l'Aract.

Son intervention a consisté au travers de la posture du Réseau Anact/Aract (approche globale du projet d'investissement et paritarisme dans l'action) à :

- Proposer une démarche de conduite de projet participative,
- Développer les ressources humaines,
- Apporter une prise de recul,
- Développer et prendre en compte les relations humaines,
- Revitaliser les représentants du personnel et leurs rôles,
- Mieux communiquer en interne,
- Informer sur la santé au travail,
- Apporter des outils.

Ce projet évolue pour 2016-2017 sous le nom « Industries du futur » avec pour thème : aider les entreprises à l'étude d'opportunité, de faisabilité en amont du projet d'investissement. Dans ce cadre, l'Aract est en appui au montage du dispositif, co-pilote le projet et coordonne les partenaires et financeurs.

Nicolas BIENVENU présente ensuite le cas concret d'une entreprise qu'il a suivie.

Les Administrateurs relèvent que l'évolution technologique change de fait la réalisation du travail des salariés. Certains d'entre eux pourraient rencontrer des difficultés d'adaptation, voire de maintien en emploi.

Pour répondre à l'aspect sanction financière vis-à-vis de l'entreprise évoquée par les Administrateurs, Nicolas BIENVENU précise que le projet ne prévoit pas d'aller jusque-là mais qu'une charte d'engagement existe avec invitation à la respecter.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que dans ce projet l'Aract pilote plus particulièrement l'aspect « RH et conditions de travail » qui se décline en trois sous-groupes :

- Organisation et RH, animé par Sylvie LE TOUCHE
- Compétences, animé par Isabelle FREUDLIEB
- Sous-traitance, animé par le Conseil Régional.

Nicolas BIENVENU participe à l'ensemble des groupes.

Enfin, il est également prévu dans ce projet de créer un système de parrainage au niveau des chefs d'entreprise afin de développer la qualité de vie au travail.

Le Conseil d'Administration remercie Nicolas BIENVENU pour la qualité de sa présentation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 45.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-Président.

Prochaines réunions statutaires

- 28 février 2017 : matin Comité d'Orientation, après-midi Conseil d'Administration (lieu à définir ultérieurement)
- 20 mars 2017 à 14 H 00 : Conseil d'Administration dans les locaux de l'Aract
- 26 avril 2017 à 14 H 00 : Assemblée Générale suivie d'un Conseil d'Administration dans les locaux de l'Aract.

